



**PACTE D'ENGAGEMENT
CHANTIERS A CARACTERE EDUCATIF**

ENTRE LE PARTICIPANT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Tél. :

Adresse :

ET LA STRUCTURE

Nom :

Adresse :

Représentée par :

Tél. :

DUREE et DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

ACTIVITE :

GRATIFICATION : verse une gratification, indirecte ou directe, journalière de 15,00€ par jour de présence effective, sur chaque période (*les sommes perçues en tant que gratification ne sont pas à déclarer*).

ASSURANCES : le participant est couvert en Responsabilité Civile par l'assurance pendant la durée de son chantier Ville Vie Vacances.

CE PACTE PORTE SUR UN ENGAGEMENT RECIPROQUE

Le participant s'engage à :

- réaliser les tâches qui lui seront confiées avec l'aide de son encadrant technique, en respectant les directives.
- respecter les règles de sécurité et le règlement intérieur des chantiers à caractère éducatifs.
- se rendre par ses propres moyens sur le lieu d'affectation.
- tenir informé son référent dans la structure de l'évolution de son projet.

La structure s'engage à :

- préciser clairement les règles d'organisation du chantier à caractère éducatif (nom de l'encadrant et des responsables, lieux de rendez-vous, horaires).
- informer précisément des tâches à réaliser avec l'aide de l'encadrant technique.
- assurer un suivi régulier du chantier pour vérifier le respect des engagements et réaliser un bilan à la fin du chantier.

COORDINATION DES CHANTIERS A CARATERE EDUCATIFS

NOM :

Prénom :

Fait à ,

Le/...../

Le Participant :

SIGNATURES :

La Structure :

Son Tuteur si participant mineur :